



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



## Compte-rendu de la troisième rencontre régionale du futur Réseau Compost Citoyen Grand Est 3 juillet 2019 – Scherwiller

| NOM       | PRENOM        | STRUCTURE   | PRESENT·E |
|-----------|---------------|---|-----------|
| AMANN     | Jean-Louis    | Eurométropole de Strasbourg                       | Oui       |
| ATTARD    | Thierry       | RIEOM de la Communauté de communes du Pays-Rhénan | Oui       |
| BOËDEC    | Pierre-Robert | ADEME   | Oui       |
| BROCKERS  | Jean-Yves     | La Maison du Compost                              | Oui       |
| DAMMAN    | Nicolas       | SMITOM de Haguenau-Saverne                        | Oui       |
| DESMARTIN | Thomas        | La Maison du Compost                              | Oui       |
| DISTEL    | Elsa          | La Maison du Compost                              | Oui       |
| DOEBELIN  | Sandrine      | Saint-Louis Agglomération                         | Oui       |
| DOMONT    | Claire        | VEOLIA  | Oui       |
| DUCHIRON  | Jonathan      | CC Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux        | Oui       |
| DUSARD    | David         | SIVOM de la Région Mulousienne                    | Oui       |
| FALEMPIN  | Nicolas       | CC de la Basse Zorn                               | Oui       |
| FAVENNEC  | Edith         | CC Moselle et Madon                               | Oui       |
| GROSSMANN | Eric          | Ville de Schiltigheim                             | Non       |
| HEYD      | Valérie       | CC Pays de Sainte Odile                           | Oui       |
| HIRN      | Hubert        | CC du Pays de Ribeauvillé                         | Oui       |
| HOFFSESS  | Marc          | Ville d'Illkirch-Graffenstaden                    | Oui       |
| LE TAN    | Véronique     | CA de Haguenau                                    | Excusée   |
| PERRIN    | Laura         | CC du Kochersberg et de l'Ackerland               | Oui       |



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



|            |          |   |     |
|------------|----------|---|-----|
| SCHMITT    | Raphaël  | RIEOM de la Communauté de communes du Pays-Rhénan | Oui |
| STEIN      | Melody   | CC du Pays de la Zorn                             | Oui |
| STRIEVI    | Pascal   | SMICTOM d'Alsace Centrale                         | Oui |
| TOURON     | Juliette | SM4   | Oui |
| WALKIEWICZ | Stéphane | RIEOM de la Communauté de communes du Pays-Rhénan | Oui |

## Rappel du programme de la journée

### Matin

- 8h45 - 9h15 : Café d'accueil
- 9h15 - 9h45 : Tour de table et présentation du dispositif d'animation porté par le futur Réseau Compost Citoyen Grand Est
- 9h45 - 10h15 : Présentation du contexte réglementaire et de l'obligation de tri à la source des déchets organiques.
- 10h15 – 11h15 : Atelier : évitement et gestion de proximité des biodéchets et/ou la collecte en porte à porte (avantages / inconvénients, freins / leviers)
- 11h15 – 12h15 : Retour d'expérience : le SMICTOM d'Alsace Centrale  
*Collectivité ayant un programme de gestion de proximité des biodéchets et qui complète le dispositif par la mise en place de point d'apport volontaire.*

### Après-midi

- 13h45 – 14h45 : Visite d'un site de compostage partagé dans une école maternelle
- 14h45 - 15h45 : L'animation de réseau d'éco-jardinier, le point de vue associatif et celui de l'animateur  
*Les points clés permettant la création, l'animation et la pérennisation de réseau d'éco-jardinier (ou guide jardin)*
- 15h45 – 16h15 : Comment le Réseau Compost Citoyen Grand Est peut-il aider les collectivités ? Quels sont vos besoins !
- 16h15-16h30 : Bilan de la journée



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



Figure 1: Localisation des participants à la journée

## Présentation du dispositif d'animation porté par le futur Réseau Compost Citoyen Grand Est

Présentation par Elsa DISTEL - La Maison du Compost

Suite à la présentation, plusieurs collectivités semblent ne pas être informées des demandes pour les besoins en formation, l'annuaire et Géocompost.

Une attente réelle d'un site web opérationnel a été formulée.

## Présentation du contexte réglementaire, de l'obligation de tri à la source des déchets organiques et du dispositif de soutien mise en place par l'ADEME.

Présentation par Pierre-Robert BOËDEC - ADEME Grand Est

### Présentation des différentes étapes et textes réglementaires régissant l'obligation de tri à la source des biodéchets :

*N.B : les biodéchets comprennent à la fois les déchets de cuisine et de table et les déchets verts.*

- Obligation de tri à la source pour les gros producteurs :
  - ┌ Loi du 12 juillet 2010 (dite « Grenelle 2 ») : définition du principe général
  - ┌ Décret du 11 juillet 2011 et arrêté du 12 juillet 2011, précise les seuils réglementaires
- Généralisation du tri à la source des biodéchets
  - ┌ Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 (extrait de l'article 70) : fixe l'échéance de généralisation de tri à la source des biodéchets à 2025



- ( **Directive européenne du 30 mai 2018, transcrite en droit national à l'automne 2019 : reprend la définition du biodéchet et ramène l'obligation de tri à la source au plus tard au 31 décembre 2023**

## Économie circulaire et produits alimentaires

La présentation de l'ADEME fait le lien entre économie circulaire et produits alimentaires. Il s'agit de moins prélever de ressources (notamment pour créer des engrais) et de promouvoir les approvisionnements durables. Ainsi la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire font pleinement parties de la démarche.

## Dispositif de soutien de l'ADEME pour éviter et trier à la source les biodéchets DMA

L'appel à projet GEOBIODEC sera en cours jusqu'en 2023. Plusieurs périmètres ont été définis :

- périmètre 1 = accompagnement de collectivités très rurales pour la mise en place de démarche d'évitement et de gestion de proximité
- périmètre 2 = mêmes aides que celle liées au périmètre 1 + collecte
- aide aux grandes collectivités urbaines (+ 100 000 habitants) pour des expérimentations de collecte (possibilité d'expérimenter sans garantir de résultat).

La 1ère session d'examen des dossiers a eu lieu en avril, la suivante aura lieu à l'automne 2019. Pour l'instant, un seul dossier déposé a été retenu (SMICTOM d'Alsace Centrale). Les autres dossiers n'étaient pas conformes aux exigences de l'ADEME.

A la suite de cette présentation des questions ont été posées concernant :

- les gros producteurs : sont-ils contrôlés ? Y a-t-il des moyens (autre que la taxe) de faire pression pour qu'ils se chargent effectivement de la gestion de leur biodéchets ;
- les associations qui organisent des manifestations. Elles sont également soumises à la réglementation. Afin de les aider dans leur démarche d'évitement et de tri à la source, Pierre-Robert Boëdec suggère de se rapprocher d'Eco-manifestation Alsace. Le souci étant que le rayon d'action de cette association se limite à l'Alsace.

## Atelier : évitement et gestion de proximité des biodéchets et/ou la collecte en porte à porte (avantages / inconvénients, freins / leviers)

2 groupes sont formés : l'un s'attachera à défendre la gestion de proximité, l'autre la collecte. L'objectif est de convaincre l'autre groupe du bien-fondé de sa solution. Ainsi afin d'anticiper les contre-arguments, il faudra que chaque groupe anticipe les réponses à donner.

### LA COLLECTE (porte à porte ou apport volontaire)

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>AVANTAGES</b> | Universalité du dispositif, égalité de service   |
|                  | Moyen rapide de sortir les tonnages des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)  |
|                  | Facilité pour l'utilisateur : il s'agit pour les usagers de <u>changer d'habitude</u> (nouveau geste de tri). De fait cela renforce la "philosophie" de tri et contribue à améliorer les autres gestes de tri) |



|  |  |
|--|--|
|  | Permet la valorisation énergétique (méthanisation, biogaz) ou la production de compost (sur des plateforme industrielle) et une meilleure efficacité des incinérateurs quand les déchets fermentescibles ne sont plus présents dans les OMR. |
|  | Mise en œuvre simple pour les collectivités (simplicité administrative surtout si la gestion n'est pas en régie)   |
|  | Peu de nuisances (odeurs, nuisibles...)  |
|  | Coûts maîtrisables : concurrence entre prestataires, coût compensé en partie par la baisse des coûts liés aux OMR  |
|  | Création d'emploi  |

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>INCONVÉNIENTS</b> | Coût de mise en place et de gestion plus élevés que pour une gestion de proximité |
|                      | Collecte et transport des matières organiques (circulation de camion...)          |
|                      | Erreur de tri à gérer, risque de collecte des déchets verts                       |
|                      | Freins pour les participants à des opérations de compostage                       |
|                      | Un bac en plus à traiter, stocker   |
|                      | Gestion des digestats   |
|                      | Gestion des bacs dans les collectifs  |
|                      | Freins à la sensibilisation des usagers (sur les questions d'évitement notamment) |

## L'ÉVITEMENT ET LA GESTION DE PROXIMITÉ

|   |   |
|---|---|
| <b>AVANTAGES</b>  | Coût faible   |
|   | Pas ou peu géré par la collectivité   |
|   | Utilisation et valorisation des ressources, produit fini utilisable   |
|   | Concerne à la fois les déchets verts et les déchets alimentaires  |
|   | Permet de créer du lien social, de fédérer les habitants autour de projets, de créer un lien autre entre collectivité et habitants...               |
|   | Permet la collaboration entre services (action transversale)  |
|   | Permet des économies aux participants : pas d'achat d'engrais, de terreau...  |
|   | Vermicompostage en zone urbaine   |
|   | Responsabilisation et prise de conscience de sa production de déchets : action de sensibilisation possible, valorisation personnelle par son action |
|   | Satisfaction de réaliser son propre compost   |
|   | Autonomie par rapport à la collectivité   |
|   | Intégration des placettes dans le PLU   |
| Création de supports et d'actions pédagogiques permettant l'évitement |   |



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



|  |
|--|
| Valorisation de l'image de la collectivité avec un impact positif sur l'environnement : moins d'engrais, moins de pollution liée au transport, moins d'arrosage, plus de biodiversité, valorisation des ressources |
| Gestion des déchets verts et des déchets de cuisine et de table au même endroit  |
| Ouvre des possibilités de mutualisations (broyeurs...)   |

|  |  |
|--|--|
| <b>INCONVÉNIENTS</b>   | Relève du changement de comportement qui s'inscrit dans un temps plus long dans le temps et qui nécessite un réel accompagnement de la collectivité                        |
|  | Pour les collectivités (agents et élus) : changement d'approche, d'habitude de travail, domaine moins connu  |
|  | Peu susciter des critiques : gestion différente des espaces verts, occupation du domaine public, a priori négatif (odeurs, rats...)  |
|  | Gestion naturelle des espaces verts nécessite plus de main-d'œuvre (augmentation de la masse salariale)  |
|  | Déploiement plus long et plus lent : nécessite de partir de la demande des habitants   |
|  | Question de l'utilisation du compost quand il n'y a pas de jardin à disposition  |
|  | La question de l'approvisionnement en matière sèche ne peut pas reposer exclusivement sur les habitants gérant les sites   |
|  | Nécessite des connaissances de base (formation, accompagnement...)   |
|  | Ne "traite" pas l'ensemble des déchets   |
|  | Pose la question de la pérennité dans le temps quand les habitants déménagent ou se désengagent...   |
|  | Nécessite de la place sur le domaine public (d'où la nécessité d'intégrer le dispositif dans le PLU) ou sur les espaces communs (adhésion du plus grand nombre nécessaire) |
| Quantités de déchets évitées plus difficilement quantifiable |  |

## Présentation du dispositif mis en place par le SMICTOM d'Alsace Centrale qui associe gestion de proximité des biodéchets et point d'apport biodéchet (PAB)

La collectivité est engagée dans la gestion de proximité depuis 2009. Suite à l'incendie de son site de TMB, la question du coût de traitement se pose.

Le choix d'une collecte séparée de biodéchets a été fait mais sans qu'il ne devienne cannibale des pratiques de compostage.

Pour dimensionner au mieux le dispositif et de tester le matériel, une expérimentation a été menée à l'été 2018. Vidéo. Expérimentation été dernier. Aujourd'hui, la collectivité est en phase de généralisation du dispositif. La distribution de bioseau et sachet en papier a été faite et les abri-bacs sont progressivement déployés.



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



Ainsi, depuis le 1 juin 2019, 45000 foyers seront progressivement équipés en bioseau avec sac. Seuls sont collectés les déchets de cuisine (y compris viande et poissons). 560 bornes (abribacs) sont dispersées sur le territoire (soit le double du nombre de bornes pour le verre). 2 camions collectent les 560 bornes dont le contenu est traité par un prestataire extérieur, Agrivalor.

Afin de ne pas cannibaliser la pratique de compostage, la collectivité agit sur plusieurs leviers :

- seul le compostage reste financièrement valorisé (par une réduction sur la redevance) par rapport au dépôt en point d'apport volontaire ;
- le choix des emplacements est priorisé : à proximité des collectifs, sur un emplacement visible et fréquenté et en nombre limité par village (implication des communes dans le choix du positionnement). L'objectif n'est pas d'avoir des PAB à chaque coin de rue.

Questions à la suite de la présentation :

Coût d'un PAB : 1200 €.

## Visite d'un site de compostage partagé au sein d'une école maternelle (Scherwiller)

Présentation d'un site partagé au sein d'une école maternelle. L'école a également développé un jardin pédagogique. Le site est un site pilote pour le SMICTOM et de fait, il reste assez engagé (approvisionnement en matières sèches, retournement...), il fait également office de site pédagogique pour la collectivité.

Les parents sont invités à apporter leur biodéchets à l'école en même temps qu'ils déposent les enfants. Le vidage des seaux et l'ajout de matières sèches sont effectués par les enfants accompagnés par leur professeur au moment de la récréation.

Le site n'est pas ouvert hors des temps scolaires, ni librement accessible.

La question se pose une fois que les enfants ont quitté l'établissement, il n'y a pour l'instant pas de solution proposée.

## L'animation de réseau d'éco-jardinier, le point de vue associatif et celui de l'animateur

*Présentation par Eric CHARTON – Où Courtil Eric ? Et Augustin FRIGENI - président ACJCA*

Pas plus de 2 ou 3 formations. Produire des rendez-vous conviviaux. Accompagner les gens sur le terrain. Prévoir un stand modèle et un stock de documents.

Questions : y-a-t-il un réseau similaire en Lorraine ? Non à la connaissance d'Eric. Il y a un réseau de guides composteurs en Lorraine. Pourquoi avoir créé ce réseau, parce qu'il en avait « marre » d'entendre parler des guides et maîtres composteur.

Présentation ACJCA (les amis du compostage et du jardin du Centre-Alsace) :

Questions : travaillez-vous avec des paysagistes ? (Jonathan Duchiron). Oui avec certains, mais il faut être vigilants, on doit sensibiliser mais pas faire ce que pourrait faire un paysagiste.



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



Commentaire de Pascal, le Smictom finance la formation et un peu de matériel.

Avez-vous un travail sur les semences, les graines ? (M. Hoffsess). Oui, mais plutôt du troc (échange graines contre d'autres).

## Comment le Réseau Compost Citoyen Grand Est peut-il aider les collectivités ? Quels sont vos besoins !

| Actions proposées  | Nombre de votes |
|--|-----------------|
| <b>Journées / voyages d'études</b><br>Journées spéciales :<br>⇒journées d'études, rencontres techniques  | **              |
| <b>Événements à destination de publics particuliers :</b><br>⇒bailleurs sociaux<br>⇒élus (après les élections)   |                 |
| <b>Apéro compost</b><br>Proposer des animations / création d'événements<br>⇒animateur à disposition (!)<br>⇒kit d'animation "clé en main"<br>⇒animations déclinées selon le type de public<br>⇒fiche techniques sur l'organisation<br>⇒proposition de thématique | ****            |
| <b>Supports de communication mutualisés, prêts à l'emploi et personnalisables</b><br>⇒communication<br>⇒gestion de proximité<br>⇒déchets verts<br>⇒gaspillage alimentaire  |                 |
| <b>Fiches :</b><br>⇒arguments<br>⇒idées reçues<br>⇒bonnes pratiques  | *               |
| <b>Méthodes d'accompagnement partagées / de suivi de sites (mutualisation d'outils)</b><br>⇒suivi de sites de compostage<br>⇒questionnaire / enquête biodéchets  | *****           |
| <b>Commande groupées matériel / outillages</b><br>⇒Guide de matériel (comparatifs pour le choix : composteurs, bioseaux, sacs...)<br>⇒mutualisation/groupement de commandes  | ***             |
| <b>Mise en réseau (sur le site web) / forum / groupe google</b><br>⇒Site Internet informatif<br>⇒Réseaux sociaux pour les interactions<br>⇒Agenda des événements sur le territoire   | *               |





**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



|   |    |
|---|----|
| <b>Former des relais :</b><br>⇒formation compostage<br>⇒ besoin en formation (réfèrent site, guide composteur, maître composteur, accompagnement au changement de comportement)   |    |
| <b>Annuaire :</b><br>⇒structure accompagnante<br>⇒guide et maître composteur·ses<br>⇒animateur·rices potentiel·les  |    |
| <b>"Le bon coin" des ressources du jardin disponibles</b> (déchets des uns = ressources des autres)   | ** |
| <b>Initiateur de réseau d'éco-jardinier</b>   |    |
| <b>Centre de ressources :</b><br>⇒jardinage / compostage / évitement<br>⇒médiathèque<br>⇒revue de presse<br>⇒vulgarisation des études scientifiques sur la question<br>⇒argumentaire en faveur de la gestion de proximité | *  |
| <b>Estimation financière</b> des projets de gestion de proximité  |    |
| <b>Outils collaboratifs :</b><br>⇒réseaux locaux, de grande proximité pour échanges de ressources<br>⇒animation de ces réseaux par le RCC GE  |    |

On retrouve (en gras) les thématiques développées par le RCC Auvergne Rhône-Alpes et (en gras et italique) les items rajoutés par le groupe. Chaque thématique a été détaillée grâce aux échanges avec le groupe qui a pu préciser ses attentes.

## Bilan de la journée

Un questionnaire a été distribuée en fin de journée afin d'en permettre l'évaluation, 15 formulaires ont été rendus.

Globalement, les personnes présentes ont été satisfaites par la journée qui a répondu à leurs attentes.

Il a manqué :

- un chiffrage lors de la présentation du dispositif du SMICTOM d'Alsace Centrale (1 personne),
- plus de retours d'expérience (1 personne),
- plus de temps d'échange (1 personne)
- la présentation de l'expérience d'une collectivité engagé à 100 % dans la gestion de proximité des biodéchets (1 personne)
- présentation de site de compostage partagé de quartier (1 personne)

Concernant le choix géographique pour une prochaine rencontre, les résultats sont les suivants :

- ✓ autre ville alsacienne ? 8 personnes
- ✓ en Lorraine ?



**Biocyclade**  
POUR DES SOLS VIVANTS



**OrgaNeo**



- ✓ en Champagne-Ardenne ?
- ✓ Les 3 : 4 personnes (dont 1 qui a précisé 1 seule journée)
- ✓ Alsace ou Lorraine : 1 personne (max 150km ou 1h30)

Comme remarque complémentaire, ont été demandés :

- une journée techniciens / élus (1 personne)
- aborder la thématique du gaspillage alimentaires (1 personne)
- une projection financières des stratégies possibles pour les collectivités : 50 % PAV + 50 % compostage ou 100 % compostage (1 personne)
- cahier des charges pour faire une étude préalable « biodéchets » (1 personne)
- annuaires des bureaux d'études (1 personne)
- méthodologie pour réaliser une étude en régie (1 personne)

Et une remarque a concerné le temps passé sur la collecte des biodéchets en porte à porte ou en point d'apport volontaire alors que le réseau promeut la gestion de proximité.